



Journal de Roubaix

A VIANESTE
DR. J. VIANESTE
Quai de la Marne
BANQUE DE FRANCE
JOYAUX
CIGARETTES DE MARNE

JEUDI 6 JUIN 1912

Cinquante-septième année. — N° 158.

ADMINISTRATION: 71, Grande-Rue, à Roubaix

ABONNEMENTS & ANNONCES

A ROUBAIX
A TOURCOING
A MOUSCRON
A TOURNAI
A PARIS
Es ventes à Paris dans les Bibliothèques des Gares et principales Librairies

LE NUMÉRO
5
Centimes

EDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS
SIX OU HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 554 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

LE NUMÉRO
5
Centimes

TOUS LES JOURS
SIX OU HUIT pages

TARIF D'ABONNEMENTS

Roubaix - Tourcoing, le Nord et les Départements : Trois mois... 8 francs
Six mois... 16 francs
Un an... 32 francs
Les autres Départements et l'Etranger : le port en sus.
AGENCE PARTICULIÈRE À PARIS, 36, RUE PUYDEAU

SANGLANTE DÉFAITE ESPAGNOLE AU MAROC

L'Exécution capitale du Braconnier Courmier à Riom, -- Un drame effroyable à Marseille

LE MALAISE DE L'EUROPE

Un des traits caractéristiques les plus curieux de l'état actuel de l'Europe, consiste en ce que, bien qu'il ne doive se passer rien de grave d'ici à quelques mois, il y a beaucoup de choses qui, avec certains concours de circonstances, pourraient sérieusement compromettre le fameux équilibre.

On ne peut pas conclure de la situation que la guerre soit certainement à redouter dans un avenir plus ou moins éloigné, mais partout on éprouve un sentiment de malaise, de crainte, comme la crainte vague de ce que demain pourra être, quelque chose d'in-définissable qui met à rude épreuve les nerfs des hommes d'Etat et exige de leur part une attention de tous les instants.

Un important journal de Londres, le *Daily Telegraph*, a publié, au sujet de ce malaise et de ses causes, un remarquable exposé... d'après le point de vue anglais. Nous allons le suivre dans ses grandes lignes.

En ce qui concerne l'Angleterre, elle a renoncé au vieux principe politique de lord Salisbury, s'abstenir de toute intervention sous quelque prétexte que ce soit, dans les affaires continentales. C'était la politique du « splendide isolément ». Ce qui la justifiait, c'était l'incontestable supériorité navale de l'Angleterre, mais, à partir du moment où, bien que toujours numériquement supérieure à toutes celles du monde, sa flotte a cessé d'être dans les mêmes proportions que jadis, la Grande-Bretagne a été obligée de garantir sa sécurité sinon par des « alliances », au sens propre du mot, du moins par des « ententes », et c'est ainsi qu'elle a formé avec la France et la Russie, la Triple-Entente pour contrebalancer la Triple-Alliance de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie.

Depuis, l'Italie est partie en guerre contre la Turquie et, comme conséquence de ce nouvel état de choses, ses relations avec ses deux « alliés » se sont subitement modifiées. Il a été affirmé d'abord, puis démenti, que l'Italie avait cessé de faire partie de la Triplice et que ses intérêts l'obligeaient à chercher concours ailleurs. Le rôle ambigu joué par le gouvernement russe dans la présente crise fut ensuite très commenté. La Russie a toujours eu l'espoir d'obtenir le passage libre pour sa flotte dans les Dardanelles, et la guerre italo-turque ayant pour conséquence les débarquements opérés par les Italiens dans les îles de la mer Egée, lui fournit l'occasion de faire valoir ses prétentions. L'Italie s'était-elle basée sur la sympathie russe pour faire sa démonstration à l'embouchure des Dardanelles ? Nul ne peut l'affirmer, mais d'aucuns le soupçonnent fermement. Il paraît clair, toutefois, que la Russie a créé, isolément, une forte pression sur la Turquie dans le but de favoriser les ambitions italiennes.

Une des conséquences de cette attitude du gouvernement moscovite fut — c'est du moins l'opinion du *Daily Telegraph* — un rapprochement sensible dans les relations de la Russie et de la France. La nouvelle du rappel de l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, M. Georges Louis, qui a produit dans toutes les chancelleries une très vive impression, ne pouvait guère s'expliquer que de deux façons : ou M. Louis n'était pas suffisamment « pro-italien » au gré de la Russie, ou la France a pu être blessée de ce que son allié ne l'eût pas tenue au courant de l'action projetée par elle en Orient. Les relations entre les deux puissances ont été quelque peu gênées, mais que la difficulté créée par le cas de M. Louis ait été depuis longtemps parfaitement aplani.

Quant à la Grande-Bretagne, la guerre italo-turque lui a fait une situation très fausse, parce que ses intérêts sont de deux sortes. D'un côté, elle appartient au cercle des nationalités européennes. De l'autre, elle est une grande puissance mahométane. Or, la guerre entre l'Italie et la Turquie qui, pour le moment, est une partie nulle, a eu pour résultat de profondément émouvoir les différents peuples musulmans. Tout récemment un appel a été adressé directement à la Grande-Bretagne qui ne pouvait que la confirmer dans une politique destinée à ménager les susceptibilités religieuses en Egypte et dans l'Inde. Il s'en suit que le peuple anglais ne peut adopter à l'égard de la Turquie la même attitude que celle délibérément prise par la Russie. Nous avons, disent les Anglais, une vieille amitié pour l'Italie et les meilleures raisons pour soutenir la Turquie.

Il semble donc que, sur bien des points, l'équilibre diplomatique ait été saisi, et la période qui va s'écouler avant que ne soit construit celui qui doit le remplacer est certainement grosse d'incertitude et de péril.

Tout le mal est venu du conflit italo-turc et continuera par ses conséquences possibles à faire courir à la paix européenne un danger dont la menace permanente est intolérable.

Le corps du supplicié, n'ayant pas été réclamé par la famille, a été transporté à l'hôpital, où il sera autopsié.

bonne volonté et d'un sincère dévouement à la cause de la paix.
Georges Laurence.

INFORMATIONS

Le pension de M. Augagneur

Paris, 5 juin. — L'Intransigeant a annoncé que le Conseil d'Etat vient d'annuler la pension de 8.000 francs dont M. Augagneur bénéficiait comme ancien fonctionnaire et ancien gouverneur général de Madagascar.

Un candidat condamné

Paris, 5 juin. — La Cour d'assises de la Seine a condamné, par défaut, à huit mois de prison, 3.000 francs d'amende et 20.000 francs des dommages-intérêts, le Breton André, radicalement anarchiste, à deux élections municipales dans le quartier de la Chambre-d'Antan, qui, au cours de la période électoralement, avait diffusé son heuress concurrent, M. Quidin.

Manœuvres de terpilleurs

Chezpour, 5 juin. — La flottille des contre-torpilleurs de Charente et de l'Adour, pour rallier Morlaix, où elle va se rencontrer avec la troisième escadrille, commandée par le vice-amiral de Marolles. Cette dernière quittera Brest ce dimanche. Différents exercices et attaques par les deux escadrilles sont prévus.

L'Entente Cordiale

London, 4 juin. — Trois officiers français sont arrivés à l'École de Hythe, pour y faire des cours.

Le khédive à Constantinople

Constantinople, 5 juin. — Le khédive est arrivé à la gare. Quelques Jeunes-Turcs ont crié : « Vive la Constitution ! »

Le Derby d'Epson

London, 5 juin. — Aujourd'hui a été disputé à Epson, le fameux Derby annuel, qui vit jusqu'à présent par « Tandil » devant « Jaeger » et « Traquer ». Le Roi et la Reine accompagnées de plusieurs membres de la famille royale, assistaient à la course.

CHOSES & AUTRES

Jean Pierre lit, dans le journal, que les bois de justice viennent d'être expédiés à Riom.

Papa, faut-il prononcer Riom, ou Rion ?

Le père, après réflexion : — Je crois qu'il faut prononcer Rion. Sauf, peut-être, les jours d'exécution capitale...

Le maître. — Quelle est la plus haute manifestation de la vie animale ?

L'élève. — M'sieur... c'est la girafe !

Il nous reste beaucoup dans l'esprit de ce que nous croyions avoir oublié.

Doudan.

Une Exécution Capitale à RIOM

Les Crimes du braconnier Courmier

Riom, 5 juin. — Ce matin a eu lieu à Riom l'exécution du braconnier Courmier, condamné à mort le 3 mai 1912, par la Cour d'assises de cette ville. Courmier, qui vivait isolé, au lieu dit les Barraques, se livrera au braconnage de la pêche et avait été, pour ce fait, plusieurs fois condamné.

Ayant vu une haine féroce aux familles Mandonet et Verdier, qu'il rendait responsables de ses démêlés avec la justice, il se rendit, le 15 décembre devant la maison de la première famille, et tua ses époux Mandonet à coup de fusil. De là, le braconnier se rendit à l'auberge tenue par les époux Verdier, qu'il assassina ainsi que leur jeune fils.

Le Réveil du Condamné

La guillotine avait été dressée sur la place Desaix, à quelques mètres de la porte de la prison. Une foule immense se pressait en langant de stridents coups de sifflets.

A 2 heures 45, les magistrats pénétrèrent dans la cellule du condamné, M. Vibert, avocat général, annonça à Courmier que son recours en grâce a été rejeté. Celui-ci ne manifeste aucune émotion. Il se lève, s'habille seul, se débarbouille, se coiffe, puis change de lingot.

Le condamné, qui a conservé tout son sang-froid, se rend ensuite à la chapelle de la prison. Il se confesse, entend la messe, et communie.

Après l'office, qu'il a suivi avec beaucoup d'attention, Courmier s'entretint avec l'avocat et son avocat, M. Robin. Il leur donne l'assurance qu'il mourra courageusement.

L'Exécution

Dès que le bourreau a procédé à la funeste toilette, les portes de la prison s'ouvrent. Courmier apparaît très droit ; il cambre le torse et regarde fixement la guillotine. Il fait cependant un bond en arrière en arrivant au pied de l'échafaud.

Rapidement saisie par les aides, le condamné est poussé sur la bâseule. Le peret s'abat. Il est 3 heures 30. Justice est faite.

Le corps du supplicié, n'ayant pas été réclamé par la famille, a été transporté à l'hôpital, où il sera autopsié.

L'Incendie de Constantinople

Vingt millions de francs de dégâts

Constantinople, 5 juin. — Un rapport sur l'incendie de Constantinople, fait au conseil municipal, établit que 1.653 bâtiments ont été brûlés, dont 1.121 maisons, 119 magasins, 4 petites mosquées, 6 écoles et 2 établissements de bains.

Les dégâts atteindraient 20 millions de francs. Le nombre des sinistrés serait de 20.000. Une dizaine de personnes ont été légèrement blessées. L'enquête de la police confirme que l'incendie fut provoqué par une cigarette, jetée dans les copeaux.

LA MODE A PARIS



QUELQUES TOILETTES NOUVELLES

UN PÈRE DE FAMILLE ASSASSIN

QUATRE VICTIMES

Suicide du coupable

Marseille, 5 juin. — Un drame épouvantable, qui a fait plusieurs victimes, s'est déroulé, ce matin, dans le quartier de la Joliette.

Un nommé Charles Canepa, âgé de 41 ans, maçon, a tiré deux coups de revolver sur sa fillette, âgée de 10 ans, et deux mois, qu'il blessta à coup de revolver. Ces crimes perpétrés, Canepa dirigea son arme contre lui-même et se fit sauter la cervelle.

Ensuite le père assassin tourna sa rage contre deux autres fillettes, âgées de 7 ans et de deux mois, qu'il blessta à coup de revolver. Ces deux dernières furent transférées aux urgences, où elles sont dans un état de choc.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.

Le père assassin a été arrêté par la police, qui l'a emmené au poste de police de la Joliette, où il a été placé en garde à vue.